

## Le CCAS de Mur-de-Sologne

est à votre écoute !



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mur-de-Sologne possède un registre des personnes dites vulnérables en cas de risques exceptionnels liés à :

- Un déclenchement du plan canicule
- Des périodes de grand froid
- Des inondations
- Des périodes de confinement



L'inscription à ce registre permet :

- D'être écouté lorsque vous en ressentez le besoin
- De vous sentir entouré si vous vous sentez seul(e)
- De communiquer et échanger sur divers sujets

Le tout grâce à un élu référent de la commune pour répondre au mieux à vos attentes.

**Notre mission est d'assurer un suivi régulier des personnes isolées, fragilisées, par l'âge ou par des difficultés de santé.**

Si vous êtes dans cette situation de vulnérabilité, ou si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage, n'hésitez pas à nous contacter :

Par mail

[secretariat@murdesologne.fr](mailto:secretariat@murdesologne.fr)

Par téléphone :

02.54.83.81.15

Les personnes seront recontactées par le CCAS pour procéder à leur inscription officielle sur la liste.